

**Une brèche féministe dans les luttes relatives au logement**  
L'expérience d'Information-Ressources Femmes et Logement,  
1986-1995

***A feminist breakthrough within the struggle for housing rights***  
***A case study of Information-Ressources Femmes et Logement***  
***(IRFL) (Information-Resources Women and Housing), 1986–1995***  
***Una grieta feminista en las luchas concernientes a la vivienda***  
***La experiencia Información, Recursos, Vivienda, Mujeres (IRLF),***  
***1986-1995***

Jean-Vincent Bergeron-Gaudin, Pascale Dufour et Anne Latendresse

Volume 64, numéro 181-182, avril–septembre 2020

Les villes et les territoires face au genre : état des lieux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1090221ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1090221ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bergeron-Gaudin, J.-V., Dufour, P. & Latendresse, A. (2020). Une brèche féministe dans les luttes relatives au logement : l'expérience d'Information-Ressources Femmes et Logement, 1986-1995. *Cahiers de géographie du Québec*, 64(181-182), 83–95. <https://doi.org/10.7202/1090221ar>

Résumé de l'article

En 1986, après qu'une enquête ait révélé des problèmes de discrimination et de harcèlement à l'endroit de femmes locataires montréalaises, des militantes féministes donnent naissance à un nouvel organisme : Information-Ressources Femmes et Logement (IRFL). Cette initiative ouvre le dossier « femmes et logement » au Québec en démontrant que certains problèmes vécus par les femmes locataires sont spécifiques au fait qu'il s'agit de femmes. En 1995, IRFL disparaît sans faire de vague alors qu'au même moment, les groupes de femmes ont le vent en poupe sur la scène provinciale. Comment expliquer une existence aussi brève ? La littérature scientifique sur les mobilisations « improbables » insiste sur l'importance des ressources financières et des alliances avec des acteurs centraux pour expliquer la possibilité de ce type de mobilisation. Par l'analyse des archives de l'organisme et des deux principaux regroupements de locataires, ainsi que par la réalisation d'entretiens avec des informatrices-clés, nous montrons que ces deux facteurs ont effectivement constitué des obstacles insurmontables.

# Une brèche féministe dans les luttes relatives au logement

## L'expérience d'Information-Ressources Femmes et Logement, 1986-1995

**Jean-Vincent BERGERON-GAUDIN**

Département de science politique  
Université de Montréal

[jean-vincent.bergeron-gaudin@umontreal.ca](mailto:jean-vincent.bergeron-gaudin@umontreal.ca)

### Résumé

En 1986, après qu'une enquête ait révélé des problèmes de discrimination et de harcèlement à l'endroit de femmes locataires montréalaises, des militantes féministes donnent naissance à un nouvel organisme : Information-Ressources Femmes et Logement (IRFL). Cette initiative ouvre le dossier « femmes et logement » au Québec en démontrant que certains problèmes vécus par les femmes locataires sont spécifiques au fait qu'il s'agit de femmes. En 1995, IRFL disparaît sans faire de vague alors qu'au même moment, les groupes de femmes ont le vent en poupe sur la scène provinciale. Comment expliquer une existence aussi brève ? La littérature scientifique sur les mobilisations « improbables » insiste sur l'importance des ressources financières et des alliances avec des acteurs centraux pour expliquer la possibilité de ce type de mobilisation. Par l'analyse des archives de l'organisme et des deux principaux regroupements de locataires, ainsi que par la réalisation d'entretiens avec des informatrices-clés, nous montrons que ces deux facteurs ont effectivement constitué des obstacles insurmontables.

### Mots-clés

Logement, femmes, mouvement pour le droit au logement, mouvement des femmes, Québec.

**Pascale DUFOUR**

Département de science politique  
Université de Montréal

[pascale.dufour@umontreal.ca](mailto:pascale.dufour@umontreal.ca)

*A feminist breakthrough within the struggle for housing rights: A case study of Information-Ressources Femmes et Logement (IRFL) (Information-Resources Women and Housing), 1986–1995*

### Abstract

In 1986, following an investigation that revealed the discrimination and harassment faced by women tenants in Montreal, feminist activists established a new organization: Information-Ressources Femmes et Logement (IRFL) (Information/Resources Women and Housing). This initiative brought attention to the issue of “Women and Housing” in Quebec by demonstrating that certain problems faced by women tenants were related to their gender. In 1995, however, the IRFL was abolished, even though women’s groups were gaining momentum on the provincial stage. How can we explain such a short organizational existence? The literature on “unlikely” mobilizations emphasizes the importance of financial resources and alliances with central stakeholders to explain the possibility of this type of mobilization. Through an analysis of the archives of the organization as well as two main tenants’ rights groups, and interviews with key informants, we show that these two factors have constituted insurmountable obstacles.

### Keywords

Housing, women, housing rights movement, women’s movement, Quebec.

**Anne LATENDRESSE**

Département de géographie  
Université du Québec à Montréal

[latendresse.anne@uqam.ca](mailto:latendresse.anne@uqam.ca)

*Una grieta feminista en las luchas concernientes a la vivienda: la experiencia Información, Recursos, Vivienda, Mujeres (IRFL), 1986-1995*

### Resumen

En el año 1986, después de la revelación de problemas de discriminación y acoso contra mujeres inquilinas de Montreal (Quebec, Canadá), militantes feministas crean un nuevo organismo: Información-Recursos Mujeres y vivienda (Information Ressources, Femmes et Logement: IRFL). Esta iniciativa abre el expediente « Mujeres y vivienda » en Quebec, muestran así que ciertos problemas que viven las inquilinas, son específicos al hecho de ser mujeres. En 1995, el IRFL desaparece discretamente, mientras que grupos de mujeres gozan de un impulso favorable en la escena provincial. ¿Cómo explicar esa existencia tan corta? En la literatura científica de las movilizaciones « improbables » se insiste sobre la importancia de los recursos financieros y de las alianzas con actores esenciales que explicarían ese tipo de movilización. Mostramos, con el análisis de archivos del organismo y de los dos principales grupos de inquilinos, y con las entrevistas de informadoras claves, cómo esos dos factores constituyeron obstáculos insuperables.

### Palabras claves

Vivienda, mujeres, movimiento por el derecho a una vivienda, movimiento de mujeres, Quebec.

## Introduction

Au milieu des années 1980, dans une période où les groupes de services féministes se multipliaient au Québec (Lamoureux, 1990), des militantes du Comité logement Rosemont, à Montréal, voyaient la nécessité de créer une organisation spécialement vouée à la question des femmes et du logement. Une vaste enquête, menée par ces militantes en 1985, avait permis de confirmer leurs intuitions. Les femmes locataires vivaient plusieurs problèmes en matière de logement, dont certains étaient spécifiques au fait qu'elles étaient des femmes.

L'enquête révélait effectivement que les femmes locataires étaient en général plus susceptibles de se faire refuser un logement, particulièrement lorsqu'elles étaient cheffes de famille monoparentale ou prestataires de l'assistance sociale. Par ailleurs, les militantes constataient les nombreuses lacunes en matière de services, de recours et de lois pour protéger le droit des femmes au logement alors que ces questions restaient encore méconnues, tant des spécialistes du logement que des associations de locataires. Sur près de 300 répondantes, plus des deux tiers avaient affirmé avoir été victimes de discrimination lors de la recherche d'un logement ou avoir subi du harcèlement de la part d'un propriétaire ou de l'un de ses intermédiaires (concierge, etc.) (Bourbonnière *et al.*, 1986). C'est pour faire suite à ces constats que l'organisme Information-Ressources Femmes et Logement (IRFL) était mis sur pied en septembre 1986. L'une des premières actions d'IRFL a été d'organiser, en octobre 1987, un colloque sur le thème des femmes et du logement, intitulé *Femmes et logement : un dossier à ouvrir*. Cette initiative visait à permettre aux femmes locataires, aux intervenantes du milieu communautaire et aux chercheuses de mettre en commun leurs analyses et de déterminer des pistes d'action. Dans les années qui ont suivi, IRFL s'est attaqué à différentes problématiques, en premier lieu la discrimination et le harcèlement, mais aussi la sécurité des femmes dans la ville et les politiques familiales. En 1995, après seulement neuf ans d'existence, l'organisme disparaissait sans faire de vague.

La naissance d'IRFL coïncidait avec la parution, en 1987, d'un numéro des *Cahiers de géographie du Québec* portant sur les principales avancées de la géographie féministe. Celle-ci s'ouvrait à de nouvelles questions, dont celles des «espaces communautaires comme terrains d'émergence de la pratique des femmes» et de la transformation des

quartiers centraux, «souvent en voie de gentrification, dont les femmes [étaient] généralement exclues mais où certaines fractions de la force de travail féminine (les “nouvelles professionnelles”) [s’implantaient]» (Gilbert et Rose, 1987:139). Encore présente aujourd'hui, cette rencontre entre géographes féministes, groupes de femmes et organisations communautaires autour d'enjeux vécus par des femmes dans la ville et en matière d'habitation permet de produire et diffuser des connaissances, rendant ainsi visibles les inégalités et les discriminations subies, de même que les stratégies adoptées par ces femmes pour assurer leur droit à la ville (Latendresse, 2007; Lévy *et al.*, 2013; Desroches et Trudelle, 2015; Lévy *et al.*, 2016; Desroches, 2018; Rose, 2018; Martin et Latendresse, 2019). Bien que la question du logement refasse surface dans le travail d'un certain nombre de chercheuses et chercheurs, comme l'a démontré la tenue du colloque *Perspectives féministes sur le logement des femmes*, à l'Université du Québec à Montréal en 2018, cette problématique demeure encore relativement peu visible, d'où l'intérêt de revenir sur l'expérience d'IRFL.

Dans cet article, nous revenons sur le parcours de l'organisme en tâchant d'établir les facteurs qui ont mené à sa disparition. En nous penchant sur ce cas singulier, nous proposons de nous intéresser à la question, non pas du déclenchement de l'action collective – abondamment traitée dans la littérature sur les mouvements sociaux (Tarrow, 1988; Cefaï, 2007) – mais à celle de son déclin, qui a été moins souvent posée (Koopmans, 2005). Pourquoi la seule initiative féministe consacrée spécifiquement au logement dans les années 1980 et 1990 n'a-t-elle pas perduré alors que, dans d'autres secteurs (santé, avortement, éducation populaire, lutte contre la violence, etc.), les groupes de femmes se développaient et se consolidaient ?

Dans notre analyse, nous insistons sur deux facteurs principaux qui en sont venus à représenter des obstacles insurmontables dans le parcours d'IRFL. Premièrement, la disparition de l'organisation semble s'expliquer par le manque de ressources financières. En l'absence d'un financement stable, l'organisme a été contraint de s'investir dans une recherche constante de nouveaux fonds, l'éloignant de ses visées politiques et, en bout de ligne, épuisant ses militantes. Deuxièmement, parce que l'organisation occupait une position relativement invisible au sein du mouvement pour le droit au logement, elle aurait eu besoin de pouvoir compter sur des alliés qui, eux, occupaient une position plus centrale au sein du

mouvement. Or, la construction d'alliances durables avec des acteurs centraux a été empêchée, d'une part, par les tensions idéologiques avec le milieu des associations de locataires et, d'autre part, par le faible intérêt pour les enjeux liés au logement au sein des groupes de femmes.

L'article se divise en trois parties. Dans un premier temps, nous revenons sur la façon dont la question du déclin de l'action collective est traitée dans la littérature sur les mouvements sociaux. Nous développons ensuite notre étude de cas, en présentant sommairement l'historique d'IRFL et en reprenant en détail chacun des facteurs contraignants mentionnés. Pour conclure, nous discutons de la contribution de notre étude et présentons certaines perspectives au regard de l'état actuel des luttes pour le droit des femmes au logement, au Québec.

## Comprendre le déclin des organisations de mouvement social

Comme souligné précédemment, la littérature scientifique sur les mouvements sociaux traite en majorité des cas positifs, c'est-à-dire des situations où se développe une mobilisation. Les facteurs suivants sont généralement évoqués pour expliquer l'émergence des mouvements : des opportunités politiques favorables (Tarrow, 1998), un accès à des ressources (matérielles et cognitives) (Zald et Garner, 2017), la formation d'identités collectives partagées (Melucci, 1995) ou la construction d'un cadre interprétatif commun (Benford et Snow, 2000). Suivant l'approche théorique privilégiée, l'un ou l'autre de ces facteurs est mis de l'avant. La « fin » des mouvements sociaux, au sens d'un arrêt des mobilisations, n'est pas nécessairement traitée en tant que telle, mais plus souvent mise en perspective à partir d'une réflexion sur les cycles de contestation (incluant l'émergence) (Tarrow, 1998) ou les vagues de protestation (Koopmans, 2005).

La phase de « déclin » des mouvements sociaux peut être due à des facteurs liés à des pressions externes sur le mouvement, comme la répression policière (Wood, 2014) ou la cooptation du mouvement par les élites politiques ou son institutionnalisation (Masson, 2015), c'est-à-dire sa transformation en un acteur légitime du jeu politique (McAdam *et al.*, 2001). Il peut s'agir aussi de facteurs internes qui renvoient à des dynamiques propres au mouvement, par exemple le factionnalisme, qui entraîne la division du mouvement ou sa difficulté de survivre à un succès ou un échec (Zald et Garner, 2017). Davenport (2014)

souligne la nécessité de considérer l'interaction entre ces deux types de facteurs afin de comprendre pourquoi un mouvement social s'éteint.

Dans une perspective critique de cette conception, l'analyse de Verta Taylor (1989) du mouvement des femmes aux États-Unis insiste, pour sa part, sur la possibilité pour un mouvement d'entrer dans une « structure de latence » qui éloigne le mouvement et ses organisations des feux des projecteurs sur la place publique, mais ne signifie en aucun cas la disparition du mouvement, celui-ci pouvant rejaillir dans un contexte plus propice ultérieurement. Cette phase de dormance peut alors équivaloir à un travail militant interne visant la consolidation des appartenances collectives au mouvement, son identité et ses valeurs (Dufour et Giraud, 2007). Suzanne Staggenborg (1998) va plus loin dans la critique. Elle propose de considérer indépendamment les « communautés de mouvements sociaux » et les cycles de contestation, arguant que certains cycles sont directement affectés par l'existence de ces communautés.

Le cas qui nous occupe ici est un peu différent. Il s'agit bien de la disparition d'une organisation (IRFL) de mouvement social (le mouvement pour le droit au logement), et non de l'affaiblissement d'un mouvement ou de son retrait d'une phase de mobilisation. Que dit, plus précisément, la littérature à ce propos ? C'est l'approche de la mobilisation des ressources et ses développements récents qui offrent les outils les plus convaincants pour comprendre la fin ou le déclin d'une organisation (Zald et Garner, 2017).

Premièrement, le financement ou l'accès à des ressources financières demeurent le nerf de la guerre pour assurer la pérennité des organisations. Il est rare que des acteurs sans ressources et sans financement perdurent sur le long terme (Curtis et Zurcher, 1973; Neveu, 2011). Par ailleurs, depuis les écrits de Piven et Cloward (1977) à propos des mouvements de personnes pauvres, d'autres travaux (Siméant, 1998; Mathieu, 2001 et 2007, Chabanet *et al.*, 2011) ont montré que la capacité pour les groupes marginalisés de créer des alliances avec des acteurs collectifs disposant de ressources matérielles ou cognitives étaient fondamentales pour comprendre le succès ou l'échec des mobilisations de ce type. Ainsi, les personnes « sans-papiers » ont besoin d'alliés externes tels les syndicats pour imaginer une grève de la faim réussie (Siméant, 2009). Ces mobilisations « improbables », pour reprendre les termes de Mathieu (2007), d'individus marginalisés ou en déficit de

pouvoir au sein d'un mouvement doivent compter sur des alliances pour se développer.

## Considérations méthodologiques

Notre étude de cas s'appuie sur deux stratégies de recherche : la collecte d'archives organisationnelles et la réalisation d'entretiens. Cette combinaison est une approche reconnue dans les études sur les mouvements sociaux qui, comme la nôtre, comportent une dimension historique (Clemens et Hugues, 2002; Bosi et Reiter, 2014). Dans un premier temps, nous avons consulté les archives d'IRFL, confiées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) après la fermeture de l'organisme. Parmi les différentes sections du fonds d'archives, nous avons principalement concentré nos recherches sur celles se rapportant à l'organisation administrative et aux activités, au financement et aux relations avec d'autres groupes et associations. Au total, 28 documents (rapports, lettres, communiqués, comptes rendus, etc.) ont été sélectionnés et traités (voir l'annexe). Chacun de ces documents a été synthétisé au moyen d'une fiche comprenant certaines informations de base (date, auteure, type de document, nombre de pages et dossier) ainsi qu'un résumé des principaux éléments de contenu, incluant certaines citations.

Dans la seconde étape, nous avons réalisé deux entretiens individuels avec des militantes d'IRFL, impliquées tout au long de l'initiative, qui représentaient en ce sens des informatrices-clés (Blee et Taylor, 2002). Le recrutement s'est fait à partir de contacts que les membres de notre équipe possédaient déjà dans le milieu communautaire. Ces contacts nous ont permis de retracer une première militante (informatrice 1), qui a fourni une référence pour en joindre une deuxième (informatrice 2). Les entretiens ont été d'une durée de 105 minutes dans les deux cas. De type semi-dirigé, ils ont permis de couvrir, à travers des questions ouvertes, les différentes étapes dans le développement de l'organisme, ses relations avec le mouvement pour le droit au logement et le mouvement des femmes, et son rapport à l'État. Les deux entretiens ont été retranscrits textuellement et ont fait l'objet d'une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2012).

À ces deux corpus de données primaires s'ajoute un ensemble de données secondaires collectées par le co-auteur de cet article dans le cadre de son projet de thèse de doctorat sur la trajectoire du mouvement pour le droit au logement au Québec. Ces données secondaires consistent en une banque de documents recueillis

dans les archives des deux principaux regroupements provinciaux de locataires (le Front d'action populaire en réaménagement urbain [FRAPRU] et le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec [RCLALQ]). Utilisées en soutien à l'analyse, ces données secondaires ont permis de contextualiser l'initiative d'IRFL au sein du mouvement pour le logement. Seul le contenu relatif à la prise en compte de la question des femmes dans les luttes a été retenu, pour un total de 20 documents supplémentaires traités (voir l'annexe).

## L'expérience d'Information-Ressources Femmes et Logement

Le fait que la toute première enquête sur la discrimination et le harcèlement à l'endroit des femmes locataires a été réalisée par le Comité logement Rosemont n'est pas anodin. Des documents tirés des archives du RCLALQ témoignent que certaines militantes de ce groupe critiquaient déjà, au début des années 1980, l'absence de considération pour les réalités particulières des femmes dans les revendications du mouvement pour le droit au logement, lesquelles portaient généralement sur des enjeux relatifs au contrôle des loyers ou aux programmes de logement social. Par exemple, une militante ayant coordonné la participation du regroupement<sup>1</sup> aux activités du 8 mars 1980 racontait, dans un bilan, que sa proposition de rédiger un tract pour dénoncer la discrimination à l'endroit des femmes en matière de logement avait été remise en question par certains membres « en désaccord avec un "concentré exclusif" sur le problème des femmes ». D'autres incidents similaires ont pu être retracés dans les archives du RCLALQ. L'idée de mener une enquête découlait d'ailleurs de cette volonté de donner plus de visibilité aux problèmes vécus par les femmes locataires, en plus d'en montrer l'ampleur.

À la suite de la diffusion des résultats de l'enquête, les militantes du Comité logement Rosemont se sont interrogées sur la structure organisationnelle la plus appropriée pour poursuivre le travail : « Voulons-nous devenir un groupe autonome de femmes ? Un groupe-logement pour les femmes ? Un groupe-logement parrainé par un organisme féministe<sup>2</sup> ? ». Finalement, la décision de créer une nouvelle organisation non mixte (IRFL) a été

1 Archives du RCLALQ, bilan critique de participation aux activités du 8 mars 1980, date inconnue.

2 Archives d'IRFL, document de réflexion « Femmes et logement – bilan partiel et perspectives », 1986.

prise à l'automne 1986, pour conserver le plus d'autonomie possible, et aussi pour pouvoir déposer des demandes de financement auprès des institutions. IRFL poursuivait plusieurs objectifs :

promouvoir l'accès à des logements adéquats pour les femmes et leurs enfants, améliorer les conditions de logement des femmes à faibles revenus, diffuser de l'information sur la situation des femmes locataires, sur leurs droits et les recours existants, fournir des outils aux intervenant-e-s pour que les femmes locataires trouvent une réponse adéquate aux problèmes découlant de leur statut social et économique, [et] établir des mécanismes de [soutien] aux femmes désireuses d'agir pour améliorer leurs conditions de logement<sup>3</sup>.

Ainsi, les termes « information » et « ressources », utilisés dans le nom même de l'organisme, résumaient bien la mission que s'étaient fixée les militantes. Le groupe n'offrait pas d'aide individuelle directe aux femmes locataires et se donnait davantage un rôle de sensibilisation, de formation et d'éducation. De portée provinciale, IRFL a surtout été actif à Montréal.

Le groupe a rapidement connu certains succès. En décembre 1987, un an à peine après sa création, le harcèlement était pour la première fois défini comme un délit par la Régie du logement, mais seulement lorsqu'il visait l'éviction de locataires (article 112.1 de la Loi sur la Régie du logement). Ce changement législatif, obtenu grâce aux pressions cumulées des associations de locataires et d'IRFL, s'inscrivait dans le contexte de la levée du moratoire sur la transformation de logements locatifs en copropriétés et de la lutte menée par la coalition Sauvons nos logements (FRAPRU et RCLALQ) pour stopper cette réforme. La principale victoire attribuable à IRFL demeure la reconnaissance par la Commission des droits de la personne du Québec<sup>4</sup> (CDPQ), en juin 1988, de la présence d'enfant(s) comme motif de discrimination lors de la recherche de logement, en utilisant le critère de l'âge qui était déjà inscrit dans la Loi. Ce gain a principalement été acquis par un travail de représentation et de lobby auprès des élu-e-s et des institutions concernées, une stratégie qu'IRFL a toujours privilégiée.

En accord avec cette stratégie, IRFL a siégé pendant plusieurs années au comité de liaison sur le logement de la CDPQ, une instance mise en place en 1988 pour favoriser la concertation avec les groupes communautaires œuvrant dans le secteur et pour améliorer le traitement des plaintes en matière de logement. En collaboration avec la Régie du logement, l'organisme a aussi mené, au début des années 1990, une recherche exploratoire sur les modalités d'application de l'article 112.1 concernant les cas de harcèlement. À partir de 1993, le groupe a été contraint de réduire son personnel à une seule employée à temps plein, en raison de difficultés financières sérieuses. Après un ultime appel lancé aux institutions et aux décideurs publics pour obtenir un financement de base, à l'automne 1994, IRFL a procédé à sa dissolution officielle en 1995.

Comme nous l'avons souligné dans la partie théorique présentant la littérature, des facteurs internes et externes aux groupes sont généralement évoqués pour rendre compte du déclin d'une organisation de mouvement social. Pour différentes raisons, nous avons choisi de concentrer notre analyse sur les facteurs internes. D'une part, l'année de disparition d'IRFL, 1995, correspond au début d'une période où le mouvement des femmes au Québec s'engageait sur une lancée dans un contexte préférendaire favorable, avec la marche Du pain et des roses qui est venue placer les revendications féministes au centre des préoccupations politiques (Dufour, 2008). Il semble donc que ce ne sont pas les occasions politiques qui ont manqué à IRFL. D'autre part, le Québec est reconnu comme l'une des provinces les plus propices au développement des groupes de défense des droits (Laforest, 2011). Il apparaît ainsi raisonnable de supposer que le contexte politique général n'est pas le facteur premier expliquant la disparition d'IRFL. D'après notre analyse, le manque d'opportunités politiques stables et les difficultés à construire des alliances avec des acteurs sociaux centraux sont les deux facteurs qui répondent le mieux à notre questionnement.

## Le manque de ressources financières stables

Des travaux récents sur les luttes relatives au logement, au Québec, ont montré la très grande stabilité des organisations dans ce secteur depuis la fin des années 1970 (Bergeron-Gaudin, 2017; Dufour et Ancelovici, 2018). L'une des raisons principales de cette stabilité est liée au soutien financier, si modeste soit-il, dont les comités

3 Archives d'IRFL, dépliant de présentation, 1986.

4 Ce n'est qu'en 1995 que la Commission des droits de la personne a fusionné avec la Commission de protection des droits de la jeunesse pour former l'actuelle Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

logement et leurs regroupements ont pu bénéficier à travers le temps. Durant la décennie 1980 et la première moitié des années 1990, la plupart des groupes de défense de locataires recevaient du financement du ministère de l'Éducation par l'entremise du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome. À Montréal, la fondation Centraide, un organisme philanthropique, était également un important bailleur de fonds pour plusieurs groupes. L'accès à ces sources de financement permettait aux organismes d'embaucher des salarié-e-s, qui assuraient une certaine continuité dans les activités d'éducation populaire, de défense de droits, d'offre de services et de mobilisation.

Dans le cas d'IRFL, le scénario a été différent. Cet organisme, qui n'était ni une association de locataires ni un groupe de femmes aux yeux des bailleurs de fonds, n'a jamais eu accès au soutien financier réservé à l'un ou l'autre de ces types de groupes. Son financement provenait en grande partie des programmes de création d'emploi, surtout pour la période de 1987 à 1990, et de subventions par projet. Malgré la diversité des institutions, tant fédérales que provinciales, qui ont appuyé financièrement l'organisme (Secrétariat d'État du Canada, Santé et Bien-être social Canada, ministère de l'Éducation, ministère des Affaires municipales, Secrétariat à la condition féminine, etc.), aucune n'a jamais consenti à verser un financement de base récurrent permettant d'assurer le fonctionnement régulier de l'organisme<sup>5</sup>. Cette fermeture sur le plan institutionnel a placé l'organisation dans une situation fragile et instable, la forçant à se réinventer continuellement pour obtenir du financement lié à de nouveaux projets, ce qui a finalement eu pour effet d'épuiser le noyau militant. L'une des militantes d'IRFL rencontrées revient sur cette situation : « Les structures de financement étaient extrêmement contraignantes ; donc, il fallait faire des acrobaties pour pouvoir accomplir nos objectifs de fond, puis toujours inventer des projets pour se financer parce que c'était du financement par projet. On n'arrivait pas à financer l'infrastructure, une permanente [employée], l'argent pour le local, c'est toujours ça qui manquait » (informatrice 2). Comme le soulignaient nos deux informatrices, malgré l'ouverture de certaines fonctionnaires favorables à l'initiative, notamment au sein de la Société d'habitation du Québec (SHQ), cet élément n'a pas permis de faire modifier les critères des programmes de financement existants.

5 Archives d'IRFL, document de réflexion « Quel avenir pour IRFL ? Des choix à faire ! », 1994.

À partir du début des années 1990, IRFL a tenté d'exercer un plus grand contrôle sur son développement économique, notamment en formant un comité finances en 1990. Cette instance avait pour but de décharger les salariées de certaines tâches liées au financement et d'impliquer davantage les membres du conseil d'administration dans cet aspect. S'appuyant sur un examen détaillé des rapports d'activités depuis la création de l'organisme, le comité soulevait déjà à l'époque plusieurs problèmes, entre autres le manque de suivi des nombreuses demandes de financement réalisées et l'absence d'explication claire motivant chacune des demandes<sup>6</sup>. Pour améliorer la situation, le comité proposait une planification triennale orientée vers une plus grande stabilité, l'indépendance financière et l'implication d'une variété d'acteurs dans le développement économique de l'organisme<sup>7</sup>. Faute de ressources financières, cette planification n'a cependant jamais pu être appliquée complètement.

À l'hiver 1994, moins d'un an avant la fermeture d'IRFL, la présidente du conseil d'administration invitait les membres à une journée de réflexion pour trouver des solutions à la crise financière traversée par l'organisme, qui ne comptait plus alors qu'une seule employée. Un document préparé en vue de cette journée offre un aperçu rétrospectif du financement de l'organisme depuis sa création. Plusieurs raisons y sont évoquées pour expliquer les difficultés financières du groupe : l'absence de programmes spécifiques pour les femmes dans le domaine de l'habitation ; la double identité du groupe, à la fois groupe de femmes et comité logement ; le manque de reconnaissance de la question des femmes et du logement en raison de son caractère relativement nouveau ; enfin, le fait que la mise sur pied de l'organisme ait coïncidé avec le moratoire sur le financement des groupes au Secrétariat d'État du Canada<sup>8</sup>. Une analyse plus fine des sources de revenus de l'organisme montre en effet que le Secrétariat d'État du Canada, qui comportait un volet dédié à la condition féminine, a toujours privilégié le financement par projet dans le cas d'IRFL, refusant de lui octroyer un financement pour assurer son fonctionnement régulier.

6 Archives d'IRFL, document de réflexion « Quel avenir pour IRFL ? Des choix à faire ! », 1994.

7 Archives d'IRFL, planification financière « Plan de trois ans (ébauche) 1991-1994 », 1<sup>er</sup> avril 1991.

8 Archives d'IRFL, document de réflexion « Quel avenir pour IRFL ? Des choix à faire ! », 1994.

D'autres institutions, notamment la SHQ et le Secrétariat à la condition féminine du Québec, auraient pu prendre le relais et avaient d'ailleurs été ciblées lors de l'ultime appel lancé par IRFL, à l'automne 1994. Or, cette dernière tentative d'obtenir un financement « à la mission » n'a pas donné de résultats. Après avoir réalisé une multitude de projets cadrant dans les programmes de financement existants (production et diffusion d'outils d'information, activités de sensibilisation et d'éducation, etc.), l'organisme était toujours en déficit pour un grand nombre d'activités réalisées, mais peu ou pas financées, par exemple la recherche, les pressions politiques ou la concertation. Ce manque de ressources financières stables a fini par épuiser le noyau de militantes qui faisait vivre l'initiative depuis ses débuts.

Malgré son importance, ce facteur institutionnel n'est pas le seul pouvant expliquer la disparition de l'organisme. La question des alliances semble avoir également été importante, dans la mesure où sa position dans l'espace du mouvement pour le droit au logement était marginale au moment de sa création.

## Les difficultés à construire des alliances

Comme l'indique la littérature sur les groupes plus vulnérables présentée plus haut, la possibilité de compter sur des alliés qui, eux, ont accès à des ressources grâce à leur position plus centrale est déterminante. Dans le cas d'IRFL, deux éléments ont nui à la constitution de telles alliances.

### Les tensions idéologiques avec le mouvement pour le droit au logement

Comme le rappelait l'une des militantes d'IRFL, dans les années 1980, c'est l'analyse marxiste « dure » qui prévalait au sein des comités logement : l'enjeu du logement y était essentiellement traité comme une question de classes sociales. Ce témoignage est confirmé par l'une des seules monographies détaillées sur les luttes de locataires au Québec à cette époque (René et Panet-Raymond, 1984). Dans ce contexte, et comme de nombreuses féministes l'ont soulevé dès les années 1970, il n'y avait pas ou il y avait peu de place pour une prise en compte du patriarcat comme système d'oppression (Lamoureux, 2001). Dans les organisations de gauche, il était généralement admis que la disparition du capitalisme et des classes sociales entraînerait la libération des femmes ou, à tout le moins, l'égalité entre les hommes et les femmes :

La question des classes était plus présente dans les groupes logement, puis nous, c'était la question des femmes. À l'époque c'étaient encore des choses qui, pas qui s'opposaient... mais pour les groupes de gauche, la question des femmes c'était classiquement une contradiction secondaire, ce n'était pas une lutte centrale ; si on réglait la question de fond ça allait se régler automatiquement (informatrice 2).

Notre analyse des documents du RCLALQ et du FRAPRU démontre que seules deux luttes, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, ont donné lieu à la formulation de demandes spécifiques au profit des femmes : la lutte contre la levée de moratoire sur la copropriété – à laquelle IRFL a participé principalement au moyen d'un mémoire pour faire reconnaître le harcèlement à l'endroit des locataires, dont les femmes étaient les principales victimes – et la lutte contre la modification des critères de sélection des locataires d'habitations à loyer modique (HLM). L'enjeu de l'accès des femmes aux HLM est revenu une autre fois, en 1992, alors qu'une nouvelle coalition, incluant le FRAPRU et des maisons d'hébergement pour femmes, a demandé que des logements soient accordés en priorité aux femmes victimes de violence conjugale et aux sans-abris. La question était donc traitée de manière ponctuelle, et surtout lorsque des organisations féministes se mobilisaient.

Peu présent dans les luttes concernant le logement social ou encore le contrôle des loyers, le groupe IRFL est demeuré relativement isolé au sein du mouvement pour le droit au logement. Selon les deux militantes rencontrées, il a toujours évolué en parallèle aux groupes de défense des locataires, qui étaient déjà constitués depuis un certain temps au moment de sa création en 1986. Pour la plupart mis sur pied à la fin de la décennie précédente, les comités logement venaient en effet de traverser une période de structuration les ayant menés à se consolider autour de leurs deux principaux regroupements, le FRAPRU et le RCLALQ. Une de nos informatrices revenait sur cette dynamique :

On ne se sentait pas intégré complètement, parce qu'on était à différents paliers, tandis que [les comités logement] évoluaient beaucoup au niveau communautaire entre eux. Il y avait des réseaux bien consolidés et on n'était pas dans un réseau en particulier. On gravitait, on était là, on était aussi avec des décideurs politiques, avec la Ville de Montréal, avec la CDPQ, alors on était dans différents réseaux. [...] Je ne me suis jamais sentie partie intégrante du réseau des comités logement à Montréal (informatrice 1).

La même informatrice soulevait aussi les divergences sur le plan des approches, plus collaboratives dans le cas d'IRLF et plus revendicatrices chez un regroupement comme le FRAPRU. Elle mentionnait aussi la forte représentation des hommes parmi les salarié-e-s des comités logement pour expliquer cet isolement. Déjà dans les années 1980 et 1990, le FRAPRU et le RCLALQ avaient chacun leurs enjeux prioritaires (respectivement le logement social et le contrôle des loyers), qui venaient avec une série de demandes bien établies. Leurs revendications concernaient surtout les inégalités dans l'accès économique au logement. Ce contexte s'avérait d'une certaine façon peu propice aux innovations. Une militante d'IRLF donnait l'exemple de l'accès à la propriété privée, qui était une option discutée au sein du groupe pour favoriser le droit des femmes au logement, mais honnie au sein des associations de locataires :

C'était un tabou, la propriété privée de l'habitation; ce n'était pas une option. [...] À l'époque, il y avait beaucoup de spéculation, puis les groupes logement se battaient contre ça; il y avait de la gentrification, etc. La propriété privée était en tension avec des luttes collectives ou des luttes pour l'accès au logement. À Femmes et Logement, cette question-là était présente... Je ne sais pas si ça a déjà été dit de façon ouverte, mais on n'était pas des mordues du logement social, des HLM dans la formule qui était habituelle. [...] On ne s'est jamais battues contre le logement social, on s'entend, ni contre les coopératives, mais on ne voyait pas que c'était la seule possibilité (informatrice 2).

Il a fallu attendre quelques années après la fermeture d'IRFL pour que les comités logement commencent à s'interroger plus sérieusement sur la prise en compte du rapport spécifique des femmes au logement. Après une alliance ponctuelle avec la Fédération des femmes du Québec (FFQ) à l'occasion de la marche Du pain et des roses<sup>9</sup>, dont l'une des neuf revendications portait sur le logement social (construction de 1500 logements par année), le FRAPRU a été le premier à réagir en créant un comité femmes au sein de ses instances, en 1999. Principalement mis en place pour permettre au regroupement de participer aux différentes éditions de la Marche mondiale des femmes (MMF), le comité a produit un certain nombre de brochures « femmes et logement » dans les années 2000 et 2010<sup>10</sup>.

9 À noter que les solidarités entre le FRAPRU et la FFQ ont été facilitées par la présence de leurs leaders à l'époque, François Saillant et Françoise David, qui ont travaillé de concert durant plusieurs années.

10 Le FRAPRU a produit des brochures « femmes et logement » en 2000, 2010, 2015 et 2019.

## Le faible intérêt du mouvement des femmes pour le logement

Tout au long de son parcours, IRFL a entretenu des relations avec plusieurs groupes de femmes, en leur offrant des formations sur les droits et les recours des femmes locataires. Selon nos informatrices, ces formations étaient généralement bien reçues, surtout dans le contexte où les organisations féministes, à l'époque, ne traitaient pas de la question du logement et étaient donc mal outillées pour accompagner les femmes sur cet aspect : « On avait une meilleure réception [que dans les comités logement], les groupes de femmes ne travaillaient pas sur la question du logement et aimaient qu'on fasse de la sensibilisation auprès de leurs membres et qu'on parle aussi des ressources qui existaient pour aider les femmes » (informatrice 1). Or, ces relations ne se sont pas traduites en alliances durables sur lesquelles IRFL aurait pu s'appuyer pour se consolider.

Malgré certaines convergences, notamment avec la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec lors de la bataille pour faire reconnaître la présence d'enfant(s) comme motif de discrimination, IRFL a ainsi également évolué en parallèle aux luttes politiques du mouvement des femmes. Comme si la question des femmes, qui était alors conjugée à plusieurs problématiques (femmes et santé, femmes et violence, etc.), avait plus de mal à se concevoir par rapport au logement.

Dans l'un des premiers écrits offrant un portrait général du mouvement, *Le mouvement des femmes au Québec. Étude des groupes montréalais et nationaux* (Brodeur et al., 1982), le terme même de logement n'est pas utilisé. Au tournant des années 1980, les problématiques les plus significatives étaient l'avortement, la santé, la violence, le viol, la reconnaissance de l'équité salariale et des conditions des femmes travailleuses, ainsi que la production culturelle et artistique des femmes. Dans le milieu de la recherche féministe, c'est plutôt sous l'angle de la pauvreté que le logement a été abordé. Dès les années 1980, les besoins spécifiques des familles monoparentales en matière de logement – et donc souvent des mères – émergeaient comme thématique de recherche, au Québec. Des initiatives en faveur des coopératives d'habitation, où les cheffes de famille issues de la classe moyenne étaient davantage représentées, voyaient aussi le jour (Séguin et Villeneuve, 1987). Le deuxième thème par lequel la recherche féministe a appréhendé la question du logement

est celui de l'itinérance, mais plus tardivement, à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (Roy, 1995; Laberge *et al.*, 2000; Rose, 2018).

Pour la période qui nous concerne – et au-delà des initiatives locales probablement nombreuses qui dépasseraient le cadre cet article –, c'est surtout à travers l'hébergement « offert » aux femmes victimes de violence conjugale que le mouvement des femmes a abordé la question du logement. Dans une thèse de doctorat sur l'évolution des pratiques dans ce type de ressources au Québec, Côté (2016) a bien montré comment les premières maisons d'hébergement avaient été mises en place à partir des années 1970 par des militantes féministes soucieuses d'offrir « des lieux physiques où les femmes et leurs enfants [pouvaient] se réfugier temporairement, mais [dont] leur caractère politique les [distinguait] des autres abris d'urgence de l'époque » (Côté, 2016 : 5). Durant les années 1980, ce réseau de maisons d'hébergement s'est structuré et a été progressivement intégré au système de santé et de services sociaux, entre autres par l'entremise de l'adoption de la Politique d'aide aux femmes violentées, en 1985. Pour ce milieu, l'offre d'un logement était alors un moyen d'intervenir auprès des femmes pour les sortir d'une situation de crise, et non une fin en soi.

C'est seulement dans les années 1990, et surtout au tournant des années 2000, que le réseau des maisons d'hébergement s'est mobilisé pour faire changer les politiques en matière de logement, entre autres pour favoriser les femmes victimes de violence conjugale dans l'attribution des places en HLM, tel que mentionné plus haut, et pour faire reconnaître la violence conjugale comme motif de résiliation de bail. Amorcée en 1998 par un groupe montréalais d'entraide pour les femmes victimes de violence domestique (Femmes averties/Women Aware), cette seconde lutte, à laquelle le RCLALQ a été le seul groupe de locataires à participer, a d'ailleurs mené à l'ajout de l'article 1974.1 au Code civil, en 2006 (Laperrière, 2018).

## Conclusion et prospectives

Notre étude montre qu'au Québec, le mouvement pour le droit au logement, de même que le mouvement des femmes, ont tardé à s'attaquer sérieusement aux problèmes vécus par les femmes locataires. Trop longtemps le logement a été considéré comme un bien neutre où l'on présumait que l'expérience des hommes et des femmes était similaire. Comme en témoigne la genèse d'IRFL, il a fallu attendre les années 1980 avant que des militantes féministes posent

la question du logement du point de vue des femmes et décident de former une organisation se consacrant spécialement à ce thème.

Malgré certains gains notables, IRFL a eu une courte existence en comparaison des autres groupes de femmes (santé, avortement, lutte contre la violence, etc.) qui voyaient le jour à la même époque. Notre analyse a permis de mettre en relief au moins deux facteurs permettant d'expliquer sa disparition : d'une part, le problème fréquent du financement et du manque de ressources financières stables et, d'autre part, les difficultés à construire des alliances, tant avec le mouvement pour le droit au logement, en raison de tensions idéologiques, qu'avec le mouvement des femmes, à cause de son faible intérêt pour le logement.

Avec le recul, il est pertinent de se demander si l'effet de ce second facteur ne s'est toutefois pas estompé avec le temps et si le contexte actuel est plus favorable à la construction d'alliances entre féministes et militant-e-s pour le droit au logement. Depuis le tournant des années 2010, on observe en effet une augmentation du nombre d'initiatives visant à assurer aux femmes une plus grande accessibilité et de meilleures conditions en matière de logement. Ces actions sont organisées tant par le mouvement pour le droit au logement que par le mouvement des femmes et même, dans certains cas, à travers des alliances entre des organisations des deux mouvements.

À ce titre, il faut mentionner la démarche amorcée en 2014 par le Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF) dans le quartier Centre-Sud de Montréal, qui a eu une forte résonance à l'échelle provinciale. Un peu comme l'avaient fait les fondatrices d'IRFL, des militantes de ce groupe ont recueilli les témoignages de plus de 200 femmes locataires, seules ou avec enfant(s), pour documenter les violences qu'elles avaient subies en lien avec leur logement. Les femmes rencontrées ont rapporté diverses formes de violence à caractère sexuel, notamment des entrées par effraction, des tentatives d'extorsion ou du chantage pour obtenir des rapports sexuels, venant d'hommes (propriétaires, concierges, voisins...) qui exerçaient un pouvoir sur leur droit au logement. En 2016, le CEAF et le comité femmes du FRAPRU ont entamé des échanges pour donner suite à ces constats, ce qui a mené à la tenue d'une campagne nationale pour lutter contre les violences sexuelles vécues par les femmes dans leur logement, incluant la réalisation d'un photoroman (*Chaînes et résistance. Contre les violences vécues par les femmes*

*locataires*) (CEAF, 2016). Le travail de Desroches (2018) sur l'expérience du CEAF a bien démontré comment les actions posées par ce groupe avaient pu déboucher sur une reconceptualisation des problèmes de logement, en faisant ressortir les dimensions spécifiquement genrées auxquelles les femmes locataires étaient confrontées.

Les acteurs du logement communautaire ont, eux aussi, été plus actifs sur la question, au cours des dernières années. La Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain a notamment mené une recherche sur la place et les besoins des femmes dans les coopératives d'habitation (FECHIMM, 2018b), en plus d'adopter une déclaration de principes pour y prévenir les violences faites aux femmes (FECHIMM, 2018a). Le Réseau québécois des OSBL d'habitation a également produit, à cet effet, un guide de prévention destiné à ses membres (RQOH, 2018). De son côté, le FRAPRU publiait, encore récemment, un nouveau « dossier noir » sur les femmes, le logement et la pauvreté pour dénoncer les risques accrus que courent les femmes locataires d'être mal logées et de vivre de l'insécurité dans leur logement (FRAPRU, 2019).

Ces nombreuses initiatives récentes témoignent d'une repolitisation de la question. Après l'expérience d'IRFL et les années creuses qui ont suivi, la question est aujourd'hui de nouveau investie et les alliances semblent jouer un rôle-clé dans cette réémergence. Ces initiatives ouvrent de nouvelles pistes de questionnement concernant l'action collective en faveur du droit au logement des femmes, notamment celle de la place des femmes au sein des groupes de défense des locataires, tant parmi les militantes que les salarié-e-s, et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer au sein de ces espaces mixtes (Ruault, 2017). Espérons que cette nouvelle brèche féministe dans les luttes relatives au logement, au Québec, ne se refermera pas aussi rapidement que la précédente.

## Bibliographie

- BENFORD, Robert D. et SNOW, David A. (2000) Framing processes and social movements: An overview and assessment. *Annual Review of Sociology*, vol. 26, n° 1, p. 611-639.
- BERGERON-GAUDIN, Jean-Vincent (2017) Les luttes relatives au logement au Québec: un portrait historique. Dans Stéphane Paquin et Jean-Patrick Brady (dir.) *Groupes d'intérêts et mouvements sociaux*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 219-240.
- BLEE, Kathleen et TAYLOR, Verta (2002) Semi-structured interviewing in social movement research. Dans Bert Klandermans et Suzanne Staggenborg (dir.) *Methods of social movement research*. Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 92-117.
- BOSI, Lorenzo et REITER, Herbert (2014) Historical methodologies: Archival research and oral history in social movement research. Dans Donatella della Porta (dir.) *Methodological practices in social movement research*. Oxford, Oxford University Press, p. 117-143.
- BOURBONNIÈRE, Lyne, AUBIN, Jacinthe et PAQUIN, Ghislaine (1986) *Discrimination, harcèlement et harcèlement sexuel: rapport de l'enquête Femmes et Logement*. Montréal, Comité logement Rosemont et le Front d'action populaire en réaménagement urbain.
- BRODEUR, Violette, CHARTRAND, Suzanne G., CORRIVEAU, Louise et VALAY, Béatrice (1982) *Le mouvement des femmes au Québec. Étude des groupes montréalais et nationaux*. Montréal, Centre de formation populaire.
- CEFAÏ, Daniel (2007) *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris, La Découverte.
- CENTRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION DES FEMMES (CEAF) (2016) *Chaînes et résistance. Contre les violences vécues par les femmes locataires*. Montréal, CEAF.
- CHABANET, Didier, DUFOUR, Pascale et ROYALL, Frédéric (dir.) (2011) *Les mobilisations sociales à l'heure du précaire*. Paris, Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- CLEMENS, Elisabeth et HUGHES, Martin D. (2002) Recovering past protest: Historical research on social movements. Dans Bert Klandermans et Suzanne Staggenborg (dir.) *Methods of social movement research*. Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 201-227.
- CÔTÉ, Isabelle (2016) *L'évolution des pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec*. Montréal, Université de Montréal, École de travail social, thèse de doctorat non publiée.
- CURTIS, Russell L. et ZURCHER, Louis A. (1973) Stable resources of protest movement: The multi-organizational field. *Social Forces*, vol. 52, n° 1, p. 53-61.
- DAVENPORT, Christina (2014) *How social movements die. Repression and demobilization of the Republic of New Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- DESROCHES, Marie-Ève (2018) Le logement comme clé pour le droit à la ville des femmes. *Métropoles*, n° 22 [En ligne]. <https://journals.openedition.org/metropoles/5577>

- DESROCHES, Marie-Ève et TRUDELLE, Catherine (2015) Transformation des quartiers centraux, mobilisation et évolution du droit à la ville pour les femmes: le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal. *Recherches sociographiques*, vol. 56, n<sup>os</sup> 2-3, p. 481-503.
- DUFOUR, Pascale (2008) Des femmes en marche: vers un féminisme transnational? Dans Francis Dupuis-Déri (dir.) *Le Québec en mouvements*. Montréal, Lux, p. 57-70.
- DUFOUR, Pascale et ANCELOVICI, Marcos (2018) From citizenship regimes to protest regimes? Dans Mireille Paquet, Nora Magels et Aude-Claire Fourot (dir.) *Citizenship as a Regime. Canadian and International Perspectives*. Montréal et Queen, McGill-Queen's University Press, p. 165-186.
- DUFOUR, Pascale et GIRAUD, Isabelle (2007) The continuity of transnational solidarities in the World March of Women, 2000 and 2005: A collective identity-building approach. *Mobilization: An International Quarterly*, vol. 12, n<sup>o</sup> 3, p. 307-322.
- FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION INTERMUNICIPALE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (FECHIMM) (2018a) *Déclaration de principes pour éliminer et prévenir les violences faites aux femmes dans les coopératives d'habitation*. Montréal, FECHIMM.
- FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION INTERMUNICIPALE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (FECHIMM) (2018b) *Rapport d'évaluation des besoins. Les coopératives d'habitation: présence des femmes, pouvoir des femmes*. Montréal, FECHIMM.
- FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPPU) (2019) *Dossier noir. Femmes, logement et pauvreté*. Montréal, FRAPRU.
- GILBERT, Anne et ROSE, Damaris (dir.) (1987) Espace et femmes: pour une géographie renouvelée. *Cahiers de géographie du Québec*, vol 31, n<sup>o</sup> 83, p. 137-141.
- KOOPMANS, Ruud (2005) The missing link between structure and agency. Outline of an evolutionary approach to social movements. *Mobilization*, vol. 10, n<sup>o</sup> 1, p. 19-36.
- LABERGE, Danielle, MORIN, Daphnée et ROY, Shirley (2000) L'itinérance des femmes: les effets convergents de transformations sociétales. Dans Danielle Laberge (dir.) *L'errance urbaine*. Québec, Éditions MultiMonde, p. 83-99.
- LAFORÉST, Rachel (2011) L'étude du tiers secteur au Québec: comment saisir la spécificité québécoise? *Politique et Sociétés*, vol. 30, n<sup>o</sup> 1, p. 43-55.
- LAMOUREUX, Diane (1990) Les services féministes: de l'autonomie à l'extension de l'État-providence. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, n<sup>o</sup> 2, 33-43.
- LAMOUREUX, Diane (2001) *L'Amère patrie. Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*. Montréal, Éditions du remue-ménage.
- LAPERRIÈRE, Marie-Neige (2018) Perspective féministe sur l'article 1974.1 du Code civil du Québec. Une protection efficace dans la vie des femmes locataires victimes de violences? *Revue canadienne Droit et Société*, vol. 33, n<sup>o</sup> 1, p. 41-59.
- LATENDRESSE, Anne (2007) La ville, un espace investi par les femmes et les groupes de femmes? Dans Marie-Blanche Tahon et Céline Widmer (dir.) *Les femmes entre la ville et la cité. Actes du 4<sup>e</sup> Congrès de recherches féministes de la francophonie plurielle (tome 3)*. Montréal, Éditions du remue-ménage.
- LÉVY, Charmain, CARLE-MARSAN, Marianne et LATENDRESSE, Anne (2013) Femmes et mouvement populaire d'habitation au Brésil: vers une féminisation des luttes pour le droit au logement? *Économie et Solidarités*, vol. 43, n<sup>os</sup> 1-2, p. 10-38.
- LÉVY, Charmain, LATENDRESSE, Anne et CARLE-MARSAN, Marianne (2016) The conquests and challenges of engendering urban social movements and public housing policy in Sao Paulo, Brazil. *Latin American Perspective*, vol. 44, n<sup>o</sup> 3, p. 9-27.
- MARTIN, Patricia et LATENDRESSE, Anne (2019) Féministes tant qu'il faudra! The multiple possibilities of francophone feminist geographies au Québec/Canada. *Place, Gender and Culture*, vol. 26, n<sup>os</sup> 7-9, p. 976-987.
- MASSON, Dominique (2015) Institutionalization, state funding, advocacy in the Quebec women's movement. Dans Howard Romanos et Kathleen Rodgers (dir.) *Protest and politics: The promise of social movement societies*. Vancouver, University of British Columbia Press, p. 79-97.
- MATHIEU, Lilian (2001) *Mobilisations de prostituées*. Paris, Belin.
- MATHIEU, Lilian (2007) Les mobilisations improbables: pour une approche contextuelle et compréhensive. Dans Stéphane Cadiou, Stéphanie Dechezelles et Antoine Roger (dir.) *Passer à l'action: les mobilisations émergentes*. Paris, L'Harmattan, p. 187-198.
- McADAM, Doug, TARROW, Sidney et TILLY, Charles (2001) *Dynamics of contention*. New York et Londres, Cambridge University Press.
- MELUCCI, Alberto (1995) The process of collective identity. Dans Hank Johnston et Bert Klandermans (dir.) *Social movements and culture*. Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 41-63.
- NEVEU, Érik (2011) *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte.

- PAILLÉ, Pierre et MUCCHIELLI, Alex (2012) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin.
- PIVEN, Frances Fox et CLOWARD, Richard A. (1977) *Poor people's movements: Why they succeed, how they fail*. New York, Pantheon Books.
- RENÉ, Jean-François et PANET-RAYMOND, Jean (1984) *Faut-il brûler les pancartes? Le mouvement populaire aujourd'hui*. Montréal, Association coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal et le journal La Criée.
- RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (RQOH) (2018) *Guide pour prévenir les violences et le harcèlement envers les femmes locataires dans les OSBL d'habitation*. Montréal, RQOH.
- ROSE, Damaris (2018) Les approches québécoises sur les femmes et le logement : recherche et activisme féministes. Dans Anne Lambert, Pascale Dietrich-Ragon et Catherine Bonvalet (dir.) *Le monde privé des femmes. Genre et habitant dans la société française*. Paris, Éditions de l'Institut national des études démographiques, p. 57-84.
- ROY, Shirley (1995) L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien social et Politiques*, n° 34, p. 73-80.
- RUAULT, Katherine (2017) *Les rapports sociaux de sexe dans l'action sociale opposée au néolibéralisme*. Montréal, Université du Québec à Montréal, École de travail social, mémoire de maîtrise non publié.
- SÉGUIN, Anne-Marie et VILLENEUVE, Paul (1987) Du rapport hommes-femmes au centre de la Haute-Ville de Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 31, n° 83, p. 189-204.
- SIMÉANT, Johana (1998) *La cause des sans-papiers*. Paris, Presses de Sciences po.
- SIMÉANT, Johana (2009) *La grève de la faim*. Paris, Presses de Sciences po.
- STAGGENBORG, Suzanne (1998) Social movement communities and cycles of protest: The emergence and maintenance of local women's movement. *Social Problems*, vol. 45, n° 2, p. 180-204.
- TARROW, Sydney (1988) National politics and collective action: Recent theory and research in Western Europe and the United States. *Annual Review of Sociology*, vol. 14, n° 1, p. 421-440.
- TARROW, Sydney (1998) *Power in movement: Social movements and contentious politics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- TAYLOR, Verta (1989) Social movement continuity: The women's movement in Abeyance. *American Sociological Review*, vol. 54, n° 5, p. 761-775.
- WOOD, Lesley (2014) *Crisis and control: The militarization of protest policing*. Londres, Pluto.
- ZALD, Mayer N. et GARNER, Roberta Ash (2017) Social movement organization: Growth, decay and change. Dans Mayer N. Zald (dir.) *Social movements in an organizational society*. New York, Routledge, p. 327-341.

## Annexe

### Liste des documents organisationnels consultés IRFL

- Lettre sur l'enquête, 30 mai 1985
- Lettre sur l'enquête, 9 septembre 1985
- Résumé de l'enquête, 1986.
- Recommandations sur la consultation tenue à l'été 1986, 1986.
- Communiqué « Personnes n'agit contre la discrimination et le harcèlement que subissent les femmes dans le domaine du logement », 16 décembre 1986
- Historique des débuts d'Information-Ressources Femmes et Logement, 1986
- Document de réflexion « Femmes et logement – bilan partiel et perspectives », 1986
- Dépliant de présentation, 1986
- Document de présentation de l'organisme, 1986
- Rapport de participation au congrès du FRAPRU, 24 mai 1986
- Compte rendu d'une rencontre avec le FRAPRU, 1986
- Règlements généraux, 4 mars 1987
- Communiqué « Les enfants, ces indésirables », 21 juin 1988
- Actes du colloque « Femmes et logement : un dossier à ouvrir », 1988
- Communiqué « Le gouvernement libéral accusé de discrimination », 8 février 1988
- Lettre des groupes du comité liaison logement à la CDPQ, 15 novembre 1989
- Dépliant « On ne veut pas de vous comme locataire? », 1990

- Rapport «Logement à louer. Femmes et familles s'abstenir», 2 mars 1990
- Proposition du comité finances au conseil d'administration, 6 février 1991
- Compte rendu d'une rencontre avec la Régie du logement, 20 mars 1991
- Procès-verbal d'une rencontre avec des comités logement sur le thème du harcèlement, 18 juin 1991
- Planification financière «Plan de trois ans (ébauche) 1991-1994», 1<sup>er</sup> avril 1991
- Lettre de la Régie du logement sur la recherche concernant l'article 112.1, 22 avril 1991
- Lettre aux groupes du comité liaison de la CDPQ, 13 janvier 1993
- Lettre à la députée de Saint-Henri sur le non-paiement de loyers par les prestataires de la sécurité du revenu, 10 juin 1993
- Lettre au ministre responsable de l'habitation sur la distribution du bail, 19 novembre 1993
- Lettre aux membres pour une journée de réflexion sur l'avenir de l'organisme, 19 janvier 1994
- Document de réflexion «Quel avenir pour IRFL? Des choix à faire!», 1994

### FRAPRU

- Communiqué «25 000 ménages n'auront plus droit aux HLM», 11 mai 1987
- Communiqué «Le gouvernement libéral accusé de discrimination», 8 février 1988
- Communiqué «Projet de loi 136 : les libéraux "légalisent" la discrimination», 6 juin 1989
- Communiqué «Le ministre des Affaires municipales doit amender son règlement sur l'attribution des logements sociaux», 16 novembre 1992
- Brochure «Logement au Québec : femmes et pauvreté», 2000
- Cahier de revendications de la MMF, 2000
- Lettre au conseil des ministres sur la revendication de la MMF concernant le logement social, 14 septembre 2000

- Proposition à l'assemblée générale pour appuyer la MMF, janvier 2005
- Brochure «Femmes, logement et pauvreté: sortir du privé, un enjeu de société!», 2010
- Brochure «Femmes, logement et pauvreté», 2015
- Brochure «Dossier Noir. Femmes, logement et pauvreté», 2019

### RCLALQ

- Tract du RGL sur la situation du logement des femmes, 8 mars 1980
- Bilan critique de la participation aux activités du 8 mars, 1980
- Affiche de la participation du regroupement aux activités du 8 mars, 8 mars 1981
- Communiqué «Discrimination et harcèlement», 23 mars 1981
- Lettre des permanentes du Comité logement Rosemont au RCLALQ, 21 avril 1983
- Rapport sur la discrimination envers les femmes locataires, 1984
- Lettre au président de la CDPQ sur le projet logement, 15 novembre 1989
- Historique des démarches et revendications politiques du Comité logement pour les droits des victimes de violence conjugale, 2004
- Communiqué «Revendications aux partis politiques du Comité logement pour les droits des victimes de violence conjugale. La violence conjugale doit être reconnue comme motif légal de résiliation de bail», 30 octobre 2004